

## **Intervention conjointe de la CFDT et de son syndicat le Sgen CFDT au CAEN du 7 novembre 2017.**

**L'URI CFDT BFC** a beaucoup travaillé et pesé sur ce contrat de plan régional au sein du **CREFOP**. La formation professionnelle à travers toutes ces composantes est une question d'actualité, puisqu'elle a fait l'objet de concertation avec l'état et fait aujourd'hui l'objet d'une négociation nationale.

**Le CPRDFOP** est un outil stratégique qui doit favoriser à l'échelon régional une égalité des chances pour tous, en matière d'orientation, d'éducation et de formation professionnelle notamment des personnes les plus fragiles tels que les travailleurs en situation de handicap, et dans un autre registre la question difficile des personnes en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme. La formation n'est pas la solution miracle face au chômage mais un outil incontournable. Néanmoins d'un point de vu social, culturel et citoyen c'est un des éléments fondateurs de notre santé démocratique.

Il est important de rappeler la nécessaire adaptation de tout notre système de formation en corrélation avec le phénomène de l'innovation qui accélère l'obsolescence des compétences professionnelles. Un retard pour notre région BFC qui devra se réduire faute d'aggraver notre développement économique et le chômage, qui reste à des niveaux inquiétants. L'Economie Sociale et Solidaire doit être une priorité régionale.

**L'ambition de la CFDT** sur ces sujets primordiaux et transversaux que sont l'emploi, l'économie et la formation se décline autour de **3 axes principaux** :

- **L'accompagnement** est la pièce maitresse du dispositif.
- Les dispositifs doivent prévoir **des moyens supplémentaires** pour ceux qui en ont le plus besoin c'est-à-dire les personnes les plus éloignées de l'emploi car les plus fragiles. Nous pouvons déjà dire que l'intégration de la problématique des décrocheurs est une bonne chose.
- **La qualité de la formation** : L'adéquation entre l'offre et les besoins en matière d'emploi, de compétence et de qualifications des différents bassins d'emploi de la région.

L'URI BFC a pesé pour que soit inscrit dans ce contrat les outils ou dispositifs suivants : Le certificat CléA (CERTIFICAT DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES <https://www.certificat-clea.fr/> ), le réseau des GRETA et l'AFPA, Le Conseil en Evolution Professionnelle(CEP), la sécurisation de parcours professionnel pour les salariés en CDD travaillant dans la filière du tourisme, c'est dedans !

L'accompagnement des Demandeurs d'Emploi doit être privilégié, l'objectif de former 20 000 DE par an ne doit pas être évalué que quantitativement mais aussi qualitativement. Et la qualité des formations ne doit pas être déconnectée de la bonne gestion des ressources humaines pour ce qui est des organismes de formations qui interviennent. Il reste à voir comment cette exigence peut être réalisée ?

**La relation Ecole/Entreprise** fait l'objet d'une fiche de méthode spécifique à destination des élèves sur **l'accompagnement des publics dans l'appréhension de l'environnement économique et des métiers.**

Nous attendons la création du Comité local d'Education Economie (CLEE) en espérant que nous y seront associés en tant que partenaires.